



## À retenir

**La Bible est une bibliothèque.** Avant 587, il existe déjà en Israël et en Juda des textes nombreux : récits, prières, paroles prophétiques et textes législatifs.

Pendant et après l'exil, ce premier ensemble est repris et complété, donnant naissance à la Torah puis au corpus prophétique, de Josué jusqu'aux Douze prophètes, et enfin à une **anthologie d'écrits variés (psaumes, récits, textes de sagesse)**. À partir du IIIe s. av. J.-C., la Torah puis les autres textes sont traduits en grec : c'est la Septante.

Les premiers chrétiens ajoutent à ces textes ceux du Nouveau Testament. Il n'existe pas de version originale de ces textes, longtemps retravaillés.

## Pour aller plus loin

- T. Römer, J.-D. Macchi, C. Nihan (dir.), *Introduction à l'Ancien Testament*, Labor et Fides, 2009
- D. Marguerat (dir.), *Introduction au Nouveau Testament. Son histoire, son écriture, sa théologie*, Labor et Fides, 2008.

## Questions pour travailler seul ou en groupe

- Ajouter à la frise de la fiche de l'épisode 2 : la redécouverte de la Loi par Josias en 622 ; Jérémie avant l'Exil ; Ézéchiél pendant l'Exil ; l'achèvement des textes prophétiques vers 400 ; la traduction de la Septante vers 280 ; Daniel vers 168 ; la Sagesse vers 10 ap. J.-C. ; le Nouveau Testament entre 50 et 110 ap. J.-C.
- Lire dans une TOB ou une Bible catholique le prologue du Siracide (environ 130 av. J.-C. ; le texte en hébreu date sans doute des années 180). Relever les passages qui montrent que les trois grandes parties des Écritures juives sont constituées. Relever les questionnements sur la difficulté et les variations des traductions en grec.